



Une Assistance est Disponible pour les Résidents menacés d'expulsion dans le comté de Jefferson, KY

Prenez ces mesures pour vous protéger et éviter l'expulsion.

1. Présenter une demande d'aide - Aller à STOPMYEVICTION.ORG

pour obtenir de l'information à propos de l'aide au loyer et aux services publics. Si vous avez une cause devant le tribunal d'expulsion, remplissez le formulaire d'assistance au Tribunal d'expulsion du comté de Jefferson dans la Boîte Rouge.

APPELEZ AU (502) 574-1707 pour obtenir des conseils supplémentaires

Besoin d'aide en personne? L'Association de Area Community Ministries a des heures d'ouverture hebdomadaires pour déposer ou récupérer les demandes et répondre à toutes les questions sur l'aide au loyer le jeudi de 10 à 14 heures au South Louisville Community Ministries, 415 1/2 W Ashland Ave, Louisville, KY 40214. Apportez votre bail et le nom, le numéro de téléphone et le courriel de votre propriétaire.

2. Appelez l'aide juridique pour obtenir une assistance juridique au (502) 584-1254

L'aide juridique est un service gratuit qui peut conseiller les gens sur leurs droits dans un tribunal d'expulsion et peut être en mesure de vous représenter pendant votre procès. Si vous êtes une personne à faibles revenus et qu'un enfant vit dans votre foyer, vous pouvez bénéficier d'une représentation légale.

3. Assister à votre audience au tribunal d'expulsion!

Il est **ESSENTIEL** que vous assistiez à votre audience du tribunal d'expulsion - même si vous êtes en retard dans le paiement de votre loyer, si vous avez payé votre loyer, si vous avez déménagé ou si vous prévoyez déménager. Votre comparution au tribunal vous aidera à protéger vos droits. Les agences seront là pour vous mettre en contact avec l'aide au loyer et d'autres services.

Vous avez droit à un délai supplémentaire pour résoudre les litiges avec votre propriétaire, MAIS SEULEMENT SI VOUS ASSISTEZ À VOTRE AUDIENCE AU TRIBUNAL.

Le tribunal se tient virtuellement sur Zoom ou en personne. Apprenez comment participer au verso de ce document.

Votre audience d'expulsion a lieu le: .

4. Si vous déménagez - Il est toujours **ESSENTIEL** que vous comparaissez à votre audience du tribunal d'expulsion si vous envisagez de déménager. En vous présentant au tribunal, vous protégez vos droits et l'expulsion peut être rayée de votre dossier.

La Coalition pour les sans-abris dispose de fonds pour aider à payer les dépôts de garantie et le premier mois de loyer. Appelez le point de contact unique **(502) 637-2337** et sélectionnez l'option numéro 0 pour en savoir plus.



Vous pouvez comparaître au tribunal d'expulsion du comté de Jefferson via Zoom ou en personne.

Informations de connexion au tribunal virtuel

Vous pouvez accéder au tribunal à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone ou en appelant sur votre téléphone portable.

Participation par Vidéo via l'application Zoom: ID de réunion Zoom: (789) 335-2944 Mot de passe: 308

Participation par téléphone: Composer le 1-312-626-6799 Id de réunion: (789) 335-2944 Mot de passe: 308

Si vous avez besoin d'un accès à un ordinateur et/ou de quelqu'un pour vous aider, appelez au (502) 574-1707

Photographiez ce code QR avec un téléphone pour en savoir plus sur Zoom et obtenir un guide étape par étape sur la façon de se connecter



<https://jeffersondistrictcourt.com/remote-court-information/>

Information sur les audiences en personne

Vous pouvez assister au tribunal d'expulsion en personne au Jefferson County Hall of Justice au 600 West Jefferson St. Louisville, KY 40202 Salle 308.

Renseignez-vous sur votre droit de demander un procès devant un jury en
prenant une photo de ce code QR avec votre téléphone

